



Votre Agence Postale Communale

de Proyart à votre service



LA POSTE

L'Agence Postale Communale vous propose de nombreux services de proximité pour faciliter vos démarches postales, financières et administratives au quotidien.

✉ Services postaux : Réalisez vos principales opérations postales directement dans votre commune :

- Achat de timbres-poste ;
- Achat d'enveloppes et emballages « Prêt-à-Poster » ;
- Achat d'emballages pour l'envoi de colis ;
- Souscription aux services de réexpédition ou de garde du courrier ;
- Dépôt de lettres et colis pour expédition ;
- Retrait des lettres recommandées et des colis en instance.

🏦 Services financiers : Pour les clients de La Banque Postale, l'Agence Postale Communale permet également d'effectuer certaines opérations de dépannage :

- Retrait d'espèces dans les limites autorisées ;
- Transmission de versements d'espèces.

💻 Un espace numérique à votre disposition : Afin de faciliter l'accès aux démarches administratives en ligne, un ordinateur est mis gratuitement à disposition des habitants au sein de l'Agence Postale Communale.

Cet espace permet notamment d'accéder aux principaux services publics :

- Allocations familiales (CAF) ;
- Assurance Maladie (Ameli) ;
- Service-public.fr ;
- France Travail ;
- Légifrance ;
- Paiement des amendes ;
- Cadastre.

Vous pouvez consulter un dossier, effectuer une demande en ligne, imprimer un document ou réaliser vos démarches administratives en toute simplicité.

🕒 Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 15h00 à 17h30

Vendredi : 15h30 à 17h30

📍 Un service de proximité : L'Agence Postale Communale vous accompagne dans vos démarches du quotidien avec des services essentiels accessibles localement, au plus près de chez vous.

La commune s'engage pour un accès simplifié aux services postaux, administratifs et numériques pour tous.